

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	381
Artikel:	Carnet de la quinzaine
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260730

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tation quasi unanime, par la Conférence, des modifications apportées cette année à ce projet de Convention, à l'échec survenu l'an dernier à la tentative de révision de la Convention sur le travail de nuit des femmes, votre collaboratrice croit pouvoir en déduire que certains mobiles particuliers avaient causé le précédent échec.

Or, les deux cas dans lesquels la Conférence eut à discuter la révision d'une de ses décisions antérieures ne sont pas comparables. La révision du projet de Convention sur les dockers n'est pas effectuée au bout de dix ans d'expérience, ce projet de convention ayant été adopté en 1929, et ratifié par deux Etats seulement. Le délai de 12 mois suivant la deuxième ratification au bout duquel une convention entre en vigueur n'était donc pas encore écoulé, lorsque le Conseil a ouvert la procédure de révision, en constatant les difficultés techniques que rencontraient quelques grands Etats maritimes dans l'adaptation de leur législation nationale aux dispositions du projet de convention, difficultés qui eussent entravé leur ratification. La révision a donc porté, cette année, sur un projet qui n'avait pas encore reçu d'application pratique, et sans entraîner les complications juridiques qui découleraient nécessairement d'un grand nombre de ratifications déjà acquises.

20 Au compte rendu des travaux de la XVI^e session, Mme Schmidt ajoute quelques considérations sur une récente décision du Conseil d'Administration du B.I.T., instituant non pas une « Commission », mais plus exactement un Comité de correspondance pour le travail féminin. Votre collaboratrice déclare que cette création se serait faite « malgré une forte opposition provenant même du groupe ouvrier ». Il y a encore là une inexactitude qui appelle correction. Au Conseil, il n'est pas coutume de faire le décompte des votes par groupes; cependant les personnes présentes à la séance du 6 avril, où la décision fut prise, ont pu constater que, à une exception près, tous les membres du groupe ouvrier ont voté la création de ce Comité, et que la majorité n'était pas encore atteinte sans leur appui.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, mes salutations très distinguées.

Z.



Nouvelles des Sections.

LA CHAUX-DE-FONDS. — L'assemblée du groupe local suffragiste a confirmé dans ses fonctions son ancien comité et nommé au poste de présidente Mme Maurice Challandes, en remplacement de Mme Monnier-Perronoud, démissionnaire pour cause de santé, à notre très grand regret et chagrin.

J. V.

VAUD. — L'Assemblée annuelle de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin s'est tenue, le 4 juin, au Lausanne-Palace, sous la présidence ferme et claire de Mme L. Dutoit. Plus de quatre-vingts délégués et amis étaient présents: le Lyceum, les Femmes universitaires, les Amies de la jeune fille, les Unions de femmes vaudoises, étaient représentées, ainsi que les Sections de Leysin, Lucens, Moudon, Morges, Montreux, Nyon, Vullorbe, Vevey et Lausanne.

L'Association, fondée le 27 juin 1905 par Mme

Lauber s'intitule *La Transsubstantiation* (Die Wandlung). Cette œuvre magistrale, au style puissant, aux tableaux si pleins de vie, force le respect. La description de la préparation de la Fête-Dieu, formant en quelque sorte un arrière-plan à la mort tragique d'un enfant, est une page inoubliable. C'est écrit avec cœur et cela par cœur. Chez Cécile Lauber le visuel s'allie au mystique pour former un ensemble d'une haute valeur artistique et morale.

(D'après le *Freie Rhätter*).

Lisa Wenger

Dernièrement le théâtre de Bâle a représenté un drame de Lisa Wenger: *La fuite dans l'autre vie*, dans lequel l'auteur traite un sujet aussi intéressant que complexe: Un homme qui n'aime plus sa femme la quitte et trouve une jeune fille qu'il aimera pour la vie. Mais sa première femme ne voulant pas renoncer à ses droits, que fera cet homme?

L'auteur le montre se débattant contre l'égoïsme et l'opiniâtreté de sa femme, puis tombant finalement dans une folie incurable. On peut donc attribuer deux interprétations à ce titre *La fuite dans l'autre vie*, soit la fuite de la vie terne que mène le héros avec la femme qu'il n'aime pas vers la vie heureuse aux côtés d'une compagne aimée; ou bien la fuite, loin des complications sans nombre créées dans son double ménage, dans la folie, dans la vie inconsciente. Ce que l'auteur a voulu certainement montrer avant tout, c'est qu'une femme qui aime vraiment doit posséder la force de renoncer à son mari lorsqu'elle voit

Girardet-Vielje et Mme Dutoit, fête son 25^e anniversaire. Si petits que soient les progrès réalisés, ils n'en existent pas moins; de plus en plus on fait appel à la collaboration des femmes; l'idée du suffrage féminin gagne des partisans; les femmes s'initient à leurs futurs devoirs civiques. L'Association a organisé des conférences contradictoires très réussies sur le projet de loi sur l'assurance-vieillesse et survivants. Le film *Le Banc des Mineurs* a passé sur de nombreux écrans vaudois; il a valu de nouveaux membres aux groupements. Une lettre a été adressée au parti libéral-démocratique vaudois, lui demandant de mettre en pratique cette partie de son programme électoral appuyant « une plus large participation de la femme dans les affaires qui lui sont particulièrement propres ».

Le rapport du Comité, les comptes, présentés par Mme Raccaud (Moudon), accusant un total de recettes de 994 fr. et un boni de 186 fr., ont été approuvés. Les Sections de Lausanne (Mme Quinché), Lucens (Mme Chevalley) et Montreux (Mme Kammacher) ont présenté d'intéressants rapports sur leur activité: conférences de propagande, d'actualité politique ou sociale, projection du film, collaboration avec d'autres Sociétés féminines. Mme Dutoit a annoncé qu'un généralement anonyme a fait au Suffrage vaudois un don de 500 francs, à la condition que l'Association recueille une somme égale: les Sections de Leysin et de Montreux se sont inscrites immédiatement pour un don de 50 fr. chacune.

Mme Dutoit renonçant à la présidence de l'Association qu'elle occupe depuis seize ans, le Dr. M. Muret a exprimé le regret que cause ce départ, motivé par des raisons de santé; il a retracé la belle activité, la conscience, le tact, la finesse dont a fait preuve Mme Dutoit, qui s'est donnée corps et âme aux progrès du suffrage féminin dans le canton; tous lui gardent le plus reconnaissant souvenir. Mme Gourd, au nom du Comité central de l'Association suisse et de l'Association genevoise, a dit l'appui que toujours elle a trouvée auprès de la présidente vaudoise, qui n'a jamais refusé son travail, ses conseils, à la cause qui lui est chère. Mme K. Jomini (Nyon) a exprimé la reconnaissance des femmes abstinences. Mme Dutoit a dit son émotion devant ces témoignages d'amitié.

Mme Raccaud (Moudon), trésorière, et Mme A. de Montet (Vevey), secrétaire, ont aussi donné leur démission, tout en restant membres du Comité. A l'unanimité, Mme A. Quinché a été élue présidente à la place de Mme Dutoit.

Après l'intermède du thé, Mme Gourd a parlé du programme des suffragistes suisses; elle a rappelé plusieurs des domaines où la collaboration de la femme est souhaitable: famille, aide à la maternité, protection de l'enfance, tribunaux d'enfants, lutte contre l'alcoolisme, etc. Avec l'éloquence qui lui est propre, elle a réfuté les objections que toujours l'on fait au suffrage féminin, et montré l'erreur qui consiste à écarter les femmes de la vie publique, du travail social, qui pourtant sont de son domaine. La conférence de Mme Gourd a causé une profonde impression.

Tout au plus peut-on regretter que son remarquable exposé se soit adressé à des convaincus. O. B.

P. S. — Une charmante attention du Comité vaudois a réuni, au Lyceum, après l'Assemblée, autour d'une table fleurie et d'un menu de circonstance, une vingtaine de suffragistes et d'amis personnels de Mme Dutoit, qui avaient tenu à lui manifester encore une fois leur reconnaissance et

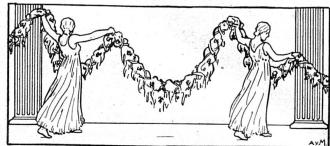
que seule une autre femme peut lui donner le bonheur. Elle nous fait voir en outre un pauvre homme terrassé par l'égoïsme de son entourage dont il ne peut consentir à subir l'esclavage.

Cependant le drame n'est pas si simple que pourrait le faire supposer cette courte esquisse, car Lisa Wenger, voulant sans doute faire ressortir tout le tragique de la situation, a compliquée la vie de son héros. En effet, à la suite d'une grave maladie, il est atteint d'amnésie et ne reconnaît plus ni sa femme, ni sa sœur, ni rien de ce qui l'entoure. Il va à la campagne, y rencontre une jeune fille dont la nature répond entièrement à la sienne, en devient amoureux et l'épouse. Peu après il est arrêté sous l'accusation de bigamie, puis il est reconnu innocent, la perte totale de sa mémoire expliquant sa conduite. Cependant il se trouve marié deux fois, sa première femme ne veut pas renoncer à ses droits, et ce n'est que lorsqu'il est devenu fou, et qu'il lui fait peur, qu'elle se retire. A vrai dire, on ne comprend pas très bien pourquoi l'auteur a eu recours au moyen compliqué de cette double maladie, qui peut être intéressante au point de vue médical, mais le drame eût été plus poignant encore si le héros avait agi de sa propre volonté. Et cependant l'œuvre est si riche en situations vraiment humaines, la construction du drame est si simple et si logique, que l'on ne peut que féliciter Lisa Wenger de ce premier drame et de l'accueil favorable, certes bien mérité, que lui a fait le public bâlois.

(Extrait du *Bund*)

leur affection. Et après la crème « Egalité » et les bracelets « Suffragette », des parades tour à tour enjouées et émues ont été prononcées par MM. Muret et Maurice Veillard, Mme Quinché, Dutoit et Gourd, celle-ci rappelant notamment tout ce que notre journal doit à Mme Dutoit, membre de son Comité dès sa fondation, et dont l'appui fidèle à notre Mouvement a toujours été un réconfort pour sa rédactrice.

E. Go.



A travers les Sociétés

Assemblée de printemps de l'Union des Femmes de Genève.

C'est le 28 mai que s'est réunie cette Assemblée, avec un ordre du jour aussi intéressant que copieux.

Mme Berguer, secrétaire générale, a lu le rapport du Comité, qui donne une idée très complète et très claire de l'activité du ciel-ciel et des commissions: thés mensuels avec causeries, musique, diction, revue brillante d'Escalade, réunions de couture, etc.

L'atelier de crise pour chômeuses, créé par le Comité de l'Ouvrière, a pu fournir du travail de couture à 80 femmes, en plus des 120 ouvrières qu'a pu occuper l'Ouvrière lui-même; le bureau d'adresses, à 36 personnes. Le bureau de placement, dirigé par Mme Fulpius, est maintenant ouvert tous les jours de 10 heures à midi, et a rendu des services très appréciables. Le Comité des vacances pour mères de famille a assuré un repos bien nécessaire à 70 bénéficiaires, aidé par des dons et par la vente d'objets dus à l'activité de la branche cadette de l'Union. Le Secrétaire des Intérêts féminins a élargi son cadre, et la bibliothèque a acquis son avoir en livres d'un bon nombre de volumes intéressants.

Le Comité a envoyé des déléguées à diverses assemblées et séances, à Genève et ailleurs, et fait des démarches d'ordre divers. Il tient à jour une liste de curatrices et de tutrices prêtes à remplir leur tâche chaque fois que la Chambre des tutelles et la Chambre pénale de l'enfance s'adressent à lui. Le restaurant sans alcool de la Rotisserie, ouvert en septembre dernier sous le patronage de l'Union, a été une réussite.

Mme Droz a présenté ensuite le rapport de la Commission du Lit Reymond, legs qui, on s'en souvient, est destiné à faciliter le séjour de Genevoises dans une clinique; puis, Mme Emilie Trembley, avec l'esprit qui la caractérise, aporté le rapport de la dernière-née parmi les Commissions de l'Union, la Commission de propagande, qui lui a déjà valu près de 40 recrues nouvelles.

Mme Chapuisat, présidente, parle ensuite de la situation financière de l'Union, qui a causé de lourds soucis au Comité, l'obligeant ainsi, et malgré l'aide généreuse de plusieurs Sociétés de jeunesse, à renoncer au concours si apprécié de sa secrétaire générale, pour recourir à des aides bénévoles. Le Comité sortant de charge a aussi le vif regret de voir Mme Emilie Gourd, vice-présidente de l'Union, déposer ses fonctions, et, membre de ce Comité depuis 27 ans, n'accepter plus d'autre titre que celui de membre adjoint. Il a ainsi dû s'incliner devant la raison impérieuse d'une activité trop étendue et trop absorbante.

Le scrutin dérouillé pendant ce temps donne comme résultat la réélection de l'ancien Comité (Mmes Chapuisat, Rehfous, Chenevard, Mme Volz, Wirth, Mmes Roerich, Preis, Lescaze, Mme Guillet), auquel vient s'ajouter le nom de Mme Blanche Richard. Sur la proposition de Mme Gourd, Mme Chapuisat, réélue à l'unanimité membre du Comité, est aussi réélue présidente par acclamation.

Un heure de poésie et de recueillement transporta ensuite l'auditoire au-dessus de ses préoccupations, dans le domaine du sentiment, de la pensée, de l'art, par la lecture que Mme Cuchet-Albarat voulut bien lui faire de quelques-unes de ses poèmes. Des *Petits bonheurs* et de *La supplice des jours présents*, poème inachevé, il vous reste une impression exquise et particulièrement bienfaisante.

M.-L. P.

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Cette Société, dont le siège est à Lausanne, a tenu le 27 mai, chez Mme Jeannet, sous la présidence de Mme G. Schröder-Roorda, son assemblée semestrielle. Avec l'aide matérielle de l'Association des Intérêts de Lausanne, elle recevra à Lausanne, le 30 juillet, quinze Américaines professionnelles constituant le *Good Will Tour*, faisant un voyage d'études en Europe, sous la conduite de Miss D. Henecker, directrice du Bureau international des Femmes d'affaires à Genève. L'Union projette, pour le mois de novembre prochain, probablement au Lausanne-Palace, une exposition de travaux pratiques: broderies, tissages, tricotages, etc.

Mme Dr. Marthe Nicati (Vevey) a présenté un

intéressant travail sur le rôle et les tâches de l'Union féminine des carrières libérales et professionnelles. Les efforts seront faits pour créer des Sections dans les principaux cantons suisses, la Section valaisoise accueillant actuellement des membres de tous les cantons. Le but de l'Association est de grouper les femmes exerçant des professions indépendantes, sous leur propre responsabilité, dans un but de solidarité et d'entraide. La femme qui, dans elle, autrefois, exerçait nombre de métiers, a vu ses multiples activités lui être retirées par l'homme qui a créé les usines. Le ménage ne peut plus suffire à occuper toutes les femmes; force leur est de se créer, à force de travail et d'énergie, des situations indépendantes dans de multiples professions, en se placant au-dessus des désuètes rivalités et compétitions. La Fédération internationale prévoit la création des sous-groupes suivants: instruction et éducation, publicité, finances, enquêtes sur les conditions économiques de la vie des femmes, relations internationales, hygiène (pour la lutte contre le surmenage des femmes), l'encouragement de la construction de maisons pour femmes seules, législation, voyages. Sur-le-champ a été créé un groupe d'éducation et d'instruction, sous l'égide de Mme M. Bloch, pensionnat Sévigny, à Chamblandes. Au cours d'une intéressante discussion ont été étudiés les moyens de développer l'Union suisse.

S. B.

Assemblées féminines en faveur de la paix.

Les femmes argoviennes ont assisté fort nombreuses à la manifestation en faveur de la paix organisée à l'église nationale de Brougny. Mme Doris Scheurer, auxiliaire de pasteur à Berne, rappela le Désarmement à la lumière de l'Évangile, rappelant le commandement: « Tu ne tueras point. » Mme Ramond-Hirschmann (Holland), membre du Comité du désarmement des organisations féminines internationales à Genève, parla ensuite des nombreuses difficultés que la Conférence du Désarmement aura à vaincre et de l'importance pour elle d'être soutenue sans cesse par l'opinion publique.

A St. Gall, une manifestation féminine réunit également un très nombreux public. M. Fritz Wartenweiler dit avec chaleur et conviction ce que les femmes peuvent faire pour la paix. Leur influence sur les hommes est grande et c'est à elles qu'appartient la responsabilité d'éduquer l'enfant pour la paix et de lui inspirer l'horreur de la guerre. Qu'elles sachent avant tout faire de leur foyer un lieu de paix et d'harmonie, car l'égoïsme, l'envie et la cupidité sont les facteurs les plus pertinents de la guerre.

(D'après le *Frauenblatt*)

Fédération des Sociétés féminines bienaises.

Le 25 avril dernier, les sociétés féminines bienaises se sont groupées en une Fédération, afin de pouvoir s'occuper plus efficacement et en collaboration plus étroite des diverses questions économiques et sociales concernant la femme. Toute société féminine peut devenir membre de la Fédération, qui est neutre au point de vue politique et confessionnel. Chaque société adhérente conserve son autonomie, la Fédération n'ayant d'autre but que de faciliter le travail en commun et de soutenir les efforts des Sociétés affiliées. Seize associations, tant de langue allemande que de langue française, comptant ensemble environ 1300 membres, font déjà partie de cette Fédération, dont le Comité est composé des présidents des diverses associations.

(D'après le *Frauenblatt*)

Carnet de la Quinzaine

Samedi 11 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont. De 15 à 18 h.: thé au profit des vacances pour mères de famille. Comptoir d'objets confectionnés par la Section cadette.

Lundi 13 juin:

GENÈVE: Salons de l'Athénaïe, 21 h.: Association genevoise pour le Suffrage féminin, réception par invitation en l'honneur de Mrs. Corbett Ashby, Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui parlera en français des résultats du vote des femmes à travers le monde. Réception strictement réservée aux membres de l'Association pour le Suffrage. (Les députés au Grand Conseil ont été invités.)

Vendredi 17 juin:

GENÈVE: Emissions de Radio-Genève, 17 h. à 17 h. 15: Pourquoi les femmes de Genève veulent voter, causerie par T. S. F. par Mme Gourd.

Lundi 20 juin:

GENÈVE: Soroptimist-Club. 19 h. 30: Souper pié-nique réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Mardi 21 juin:

GENÈVE: Salle de l'Union chrétienne de Jeunesse. 16 h. 30: Séance de clôture de l'Ecole nouvelle de piano de Mme Bourgeois-Fontanaz, avec le bienveillant concours de Mme A. Lewy, violoniste. Démonstration d'exercices de solfège, de piano, et d'exercices préparatoires à l'improvisation. Audition d'élèves. Distribution des récompenses.

Fourrures. Parapluies

Grand choix de fourrures confectionnées et de peaux. Renards, cols, manteaux, jaquettes.

Mme JANE HOSCHEK

Abonnée au "Mouvement".
ex-première du "Pôle Nord"
se charge à des conditions avantageuses de la garde des fourrures pendant l'été et fait également toutes transformations et réparations à prix modérés.

13, QUAI DES BERGUES .. GENÈVE

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE